



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Conduite d'Activités d'Élevage et
d'Hébergement Canins, Félines

Salarié(e) hautement qualifié d'élevage

Responsable de chenil / refuge

Pensionneur

Gérant(e) d'élevage

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS ou 3 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR :

- Piloter une entreprise
- Veiller au bien-être, à l'alimentation et au suivi des animaux
- Organiser et coordonner les activités de la structure
- Développer et commercialiser des prestations et des animaux
- Gérer les installations et les équipements
- Intégrer les enjeux de qualité, de sécurité, d'hygiène et d'environnement

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• **Au centre de formation :**

35 h de cours par semaine (du lundi au vendredi)

En seconde : 15 semaines complètes par an

En première et terminale : 20 semaines complètes par an

• **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

• **Pour l'apprenti :**

Une posture professionnelle (ponctualité, politesse, respect des consignes, capacités à travailler en équipe, à s'adapter...) est indispensable pour réussir son insertion dans le monde du travail.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- En seconde : après une 3ème générale ou un CAP
- En première : après une classe de seconde, ou un CAP (après étude du dossier)
- Réorientation : Bac pro en 1 ou 2 ans pour les titulaires d'un bac d'une autre filière
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une structure de la filière équine ou du secteur hippique.

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

(Mathématiques, Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Informatique)

Débattre à l'ère de la mondialisation

(Lettres, Histoire-Géographie, Documentation)

Développer son identité culturelle

(Anglais, Education socio-culturelle, Lettres)

Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

(Education physique et sportive, Histoire-Géographie, Education socio-culturelle)

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **Raisonnement des choix techniques** en élevage canin-félin et structure d'hébergement dans un contexte de transitions
- **Assurer le fonctionnement de l'entreprise** d'élevage ou d'hébergement en secteur canin-félin
- **Assurer la conduite technique** de l'élevage canin-félin et de la structure d'hébergement
- **Construire une relation Homme-animal équilibrée**
- **Commercialiser** les animaux de l'entreprise et les services associés
- **S'adapter** à des enjeux professionnels particuliers

LE +

Le Var dispose d'un réseau diversifié d'élevages, pensions, structures d'hébergement et entreprises spécialisées dans le secteur canin-félin. La formation en apprentissage permet aux apprenants de développer leurs compétences directement sur le terrain, au contact de professionnels, tout en bénéficiant d'une expérience concrète facilitant leur insertion dans la vie active.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référentes handicap : valerie.gomez@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 525 h en seconde & 675 h/an en première et terminale
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôles en cours de formation (CCF) : 50%
 - Épreuves ponctuelles terminales (écrit, dossier + oral) : 50%
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études en 1 an (CS spécialisé dans le domaine animalier) ou en 2 ans (BTS) :

- BTSa Métiers de l'élevage : développement, production, conseil
- BTSa Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- BTSa Technico-commercial option univers jardins et animaux de compagnie



 Route de Sainte Cécile
"Les Magnanarelles" - BP 65
83460 Les Arcs sur Argens

 04.98.10.41.20

 apprentissage.lesarcs@agricampus.fr